GOSSELIN ASSOCIÉS inc.
Société de comptables professionnels agréés

PATINAGE QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

7930, 20e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 3S7 Téléphone : 514 376-4090 Télécopieur : 514 376-4099 www.gosselin-ca.com

PATINAGE QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Évolution de l'actif net	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A - PLACEMENTS SPORTS	15
Annexe B - REVENUS ET DÉPENSES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
PATINAGE QUÉBEC

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de PATINAGE QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

7930, 20e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 3S7 Téléphone : 514 376-4090 Télécopieur : 514 376-4099 www.gosselin-ca.com

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gosselin & Associés inc.[1]

GOSSELIN & ASSOCIÉS INC.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 28 avril 2022

[1] Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A101673

PATINAGE QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2022

	2022 $	2021 $
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 110 765	1 017 375
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	250 208	-
Débiteurs (note 5)	217 596	663 512
Frais payés d'avance	157 067	108 712
	1 735 636	1 789 599
PLACEMENTS (note 4)	-	250 208
IMMOBILISATIONS (note 6)	52 201	60 051
	52 201	310 259
	1 787 837	2 099 858
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	311 194	271 263
Produits perçus d'avance (note 8)	366 928	178 268
Apports reportés (note 9)	95 557	660 321
	773 679	1 109 852
DETTE À LONG TERME (note 10)	28 875	27 375
	802 554	1 137 227
ACTIF NET		
AFFECTÉ	400 500	400 500
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	52 201	60 051
NON AFFECTÉ	532 582	502 080
	985 283	962 631
	1 787 837	2 099 858

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

Jacqueline Gaudet administrateur

PATINAGE QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	Affecté (note 11) $	Investi en immobili-sations $	Non affecté $	2022 Total $	2021 Total $
Solde au début de l'exercice	400 500	60 051	502 080	962 631	636 695
Excédent des produits sur les charges	-	(7 850)	30 502	22 652	325 936
Solde à la fin de l'exercice	400 500	52 201	532 582	985 283	962 631

PATINAGE QUÉBEC

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022 $	2021 $
PRODUITS		
Gouvernement du Québec		
Programme de soutien au développement de l'excellence	813 988	147 500
Programme de soutien aux événements sportifs internationnaux	225 000	-
Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	205 542	205 149
Tourisme Québec	100 000	-
Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole	-	100 000
	1 344 530	452 649
Opérations	656 810	60 509
Patinage Canada	592 359	722 611
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	145 559	368 333
Autres subventions	32 405	30 246
Commandites et souper bénéfice	20 000	10 000
Placements Sports (annexe A)	5 330	5 120
Revenus d'intérêts	4 615	2 871
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (note 10)	-	13 875
	2 801 608	1 666 214
CHARGES		
Quote part et redistribution (note 3)	1 148 251	404 982
Salaires et charges sociales	661 315	645 064
Frais de déplacements et de représentation	363 328	29 323
Contractuels	250 219	105 925
Fournitures et équipements	145 959	48 994
Location	95 515	41 149
Bourses	43 020	23 625
Frais de communication	30 308	14 729
Frais bancaires et de transactions en ligne	24 316	5 081
Honoraires professionnels	8 875	8 875
Amortissement des immobilisations	7 850	8 481
Mauvaises créances	-	3 970
Formation	-	80
	2 778 956	1 340 278
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	22 652	325 936

PATINAGE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022 $	2021 $
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	22 652	325 936
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	7 850	8 481
	30 502	334 417
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	445 916	(388 366)
Frais payés d'avance	(48 355)	(16 621)
Créditeurs	39 931	2 890
Apports reportés	(564 764)	660 321
Produits perçus d'avance	188 660	(168 122)
	61 388	90 102
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	91 890	424 519
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	1 500	27 375
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	93 390	451 894
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 017 375	565 481
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 110 765	1 017 375

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

PATINAGE QUÉBEC, anciennement connu sous le nom de FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC, est un organisme à but non lucratif, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le 12 janvier 1972. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objectifs sont le suivants :

Améliorer, encourager et faire progresser le patinage dans toutes ses disciplines et, à ces fins, fournir des normes à ses membres;

Promouvoir les programmes de patinage artistique, tel que préconisé par Patinage Canada en collaboration avec le ministère québécois responsable du sport et tout autre organisme implanté par les différents gouvernements.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports
L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports en biens et services
L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés par l'organisme à défaut d'un apport.

Commandites et souper-bénéfice
Les revenus de commandites sont constatés lorsque l'événement a lieu et les revenus du souper-bénéfice sont constatés lorsque le souper a eu lieu.

Opérations
Les revenus d'opérations sont constatés lorsque le service est rendu ou lorsque le bien est livré.

Patinage Canada
Les produits de cotisations reçus de Patinage Canada sont constatés linéairement sur la période couverte par cette dernière.

Revenus d'intérêts
Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes, le taux et la durée indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Matériel et équipement	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel de compétitions	Amortissement dégressif	10%

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût à l'exception de ses placements qui ont été désignés pour être évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs et de la dette à long terme. Les risques auxquels l'organisme s'expose sur ses instruments financiers sont présentés à la note 13.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - QUOTE PART ET REDISTRIBUTION

	2022 $	2021 $
Engagements des entraîneurs	450 625	105 000
Redistribution pour les compétitions nationales	325 000	100 000
Redistribution aux régions de l'octroi de Patinage Canada	175 530	199 982
Redistribution pour les compétitions provinciales	197 096	-
	1 148 251	404 982

4 - PLACEMENTS

	2022 $	2021 $
Placement garanti lié aux marchés non rachetable, échéant en avril 2022	250 208	250 208
Placements réalisables au cours du prochain exercice	250 208	-
	-	250 208

5 - DÉBITEURS

	2022 $	2021 $
Comptes à recevoir	25 975	18 123
Provision pour mauvaises créances	-	(3 742)
	25 975	14 381
Subventions		
Ministère de l'Éducation (MEQ)	121 342	538 584
Autres	7 300	25 530
Gouvernement fédéral	2 158	76 740
Patinage Canada	47 290	-
Taxes à la consommation	13 531	8 277
	217 596	663 512

6 - IMMOBILISATIONS

	2022			2021
	Coût $	Amortissement cumulé $	Valeur nette $	Valeur nette $
Matériel et équipement	29 948	28 908	1 040	3 205
Matériel de compétitions	80 993	29 832	51 161	56 846
	110 941	58 740	52 201	60 051

7 - CRÉDITEURS

	2022 $	2021 $
Fournisseurs et frais courus	243 453	208 032
Salaires et vacances à payer	67 741	63 231
	311 194	271 263

8 - PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

	2022 $	2021 $
Cotisations	245 744	148 568
Inscriptions	107 144	-
Formation des entraîneurs	14 040	29 700
	366 928	178 268

9 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des sommes non dépensées reçues ou confirmées au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des programmes spécifiques de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2021 $	Octrois $	Constaté à titre de produits $	Solde au 31 mars 2022 $
Programme de soutien au développement de l'excellence	595 357	314 188	813 988	95 557
Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	64 964	140 578	205 542	-
	660 321	454 766	1 019 530	95 557

10 - DETTE À LONG TERME

L'organisme a obtenu un prêt de 40 000 $ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 25 % s'il est remboursé en totalité avant cette date. L'organisme prévoit rembourser ce prêt en totalité le 31 décembre 2022 et est raisonnablement certain de se conformer à toutes les conditions et de bénéficier d'une radiation de 10 000 $. En 2021, l'organisme a comptabilisé un montant de 10 000 $ de subvention pour radiation du capital et un montant de 3 875 $ de subvention sous forme d'un rabais d'intérêts sous le poste « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes (CUEC) ». Un montant de 1 500 $ (1 250 $ en 2021) sous forme de charge d'intérêts a été comptabilisé sous la rubrique « Frais bancaires et de transactions en ligne » aux résultats.

11 - AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice 2017, le conseil d'administration a résolu d'affecter 50 000 $ à l'équipe du Québec et 50 000 $ au développement des patineurs.

Au cours des autres exercices antérieurs, un montant de 250 500 $ a été affecté au fonds de prévoyance et 50 000 $ à l'engagement et la formation des entraineurs.

Les fonds affectés ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'approbation du conseil d'administration.

12 - PLACEMENTS SPORTS

L'organisme cède la propriété de 20 % (20 % en 2021) des dons admissibles à Placements Sports ainsi que de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mars 2022, les sommes cédées évaluées au coût à la Fondation du Grand Montréal s'élèvent à 133 844 $ (133 844 $ en 2021).

Appariement
Il n'y a pas eu de dons au cours de l'exercice courant et de l'exercice précédent et donc aucun appariement n'a été calculé.

13 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de concentration
L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2022.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels.

Risque de crédit
Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de taux d'intérêt
L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé à ce type de risque sur ses placements.

PATINAGE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022 $	2021 $
ANNEXE A - PLACEMENTS SPORTS		
PRODUITS		
Intérêts	5 330	5 120
CHARGES		
Frais de location	5 330	5 120
FONDS DE RÉSERVE À LA FIN DE L'EXERCICE	-	-
ANNEXE B - REVENUS ET DÉPENSES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS		
PRODUITS		
Fonctionnement	1 066 090	1 332 118
Manifestations	1 048 175	135 010
Développement	687 343	199 086
	2 801 608	1 666 214
CHARGES		
Fonctionnement	1 042 064	949 188
Vie démocratique et régie	33 951	8 318
Manifestations	1 008 470	140 697
Développement	694 471	242 075
	2 778 956	1 340 278
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	22 652	325 936